

# Pompiers : maires et volontaires à la une

Publié le 10/12/2015 à 03:54, Mis à jour le 10/12/2015 à 07:40

## Sécurité - Secours dans l'Aude



Maires et présidents de communautés à l'honneur pour leur citoyenne tolérance. /Photo DDM, R.G.

Plusieurs maires du département signaient hier une convention avec le service départemental d'incendie et de secours formalisant non seulement la mise à disposition de personnels pour le bien de tous, mais aussi l'attribution d'une prime symbolique.

Dans notre département de l'Aude, comme dans bien d'autres, les pompiers volontaires constituent le socle du système de secours. Les chiffres sont révélateurs. Nous comptons sur le territoire dix fois plus de SPV (sapeurs pompiers volontaires) que de professionnels, soit 1 800 pour 180. Ces chiffres démontrent leur forte mobilisation, mais aussi la nécessité de préserver leur mise à disposition, notamment de la part de leurs employeurs.

Certes, dans le secteur privé il est compliqué de libérer pendant ses heures de travail un salarié. En revanche, dans les communes et les communautés de commune, ceci fait partie d'une culture de solidarité visiblement ancrée.

Régulièrement, le SDIS et son président Jacques Hortala, flanqué du directeur, le colonel Henri Benedettini, signe des conventions avec les représentants de ces collectivités solidaires, non seulement pour formaliser leur engagement mais aussi pour les récompenser, via une prime annuelle de 500 € pour chaque agent mis à disposition.

L'idée, c'est d'encourager l'engagement volontaire non seulement des citoyens, mais aussi de ceux qui les emploient et en particulier dans les services publics ou municipaux. «Finalement, c'est bien la cause et le bien publics que ces personnes servent quand elles interviennent», a souligné Jacques Hortala. Les maires de Bram (3 personnels), Capendu (1), Fabrezan

(4), Bize-Minervois (4), Salsigne (1), Salles-sur-l'Hers (3), la communauté de communes de la Montagne Noire (2) et la ville de la Nouvelle (14) ont signé hier l'engagement réciproque entre le service département de secours et leur collectivité. Une démarche publique et médiatisée qui, pour le président du Sdis, révèle d'une volonté réelle de «les mettre en exergue et les donner en exemple».

---

## Maillage intelligent

En maintenant, depuis toujours, 48 centres de secours dans le département, le Sdis de l'Aude a toujours affirmé sa volonté d'assurer un maillage le plus efficace possible du territoire. Mais pour faire vivre et agir ces centres de secours, il faut des volontaires. «Ici, il n'y a pas un «bureau», mais un principe de recrutement à l'échelle du département, qui implique tout le service et qui est animé par l'Union dirigée par Sandra Rossi», a souligné le président Hortalà.

---

## Le chiffre : 1 8 00

pompiers volontaires> «C'est la colonne vertébrale» Le colonel Bénédettini a salué hier leur efficacité, leur disponibilité, mais aussi leurs atouts : «La connaissance des personnes, des territoires et des lieux d'intervention».

*J.R.*